Ν°	051	09	2023	
----	-----	----	------	--

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département Côte d'Or

Nombre de membres:

En exercice: 33 Présents: 25 Votants: 32

Date de convocation : 20/09/2023

Date de publication de la convocation : 20/09/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six septembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents: M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M.LONCHAMPT Samuel - M. BASSOLEIL Hervé - Mme BARDIN Isabelle - M.SZLATALA-PALLOT Nicolas - Mme PENAUD Nathalie - M. DELATTRE André - M.RACLOT Frédéric - M. VADOT Thierry - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - M. DURANDIN Thierry - Mme WELLENREITER Elisabeth - M. FREGONESE Ludovic - Mme ROMAN Yolaine - Mme FEGUIRI Christelle - M.BAUDOUIN Ludovic - Mme SCANZI Justine - M. VENTO Romain - M. PAJOT Frédéric - Mme DUBOIS Florence - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - M.STURM Yves

Absent excusé: M. CADOUOT Christian

Absents excusés et représentés: Mme VICTOR Catherine (procuration à M.LONCHAMPT Samuel) - M. BLUME Pierre (procuration à Mme SCANZI Justine) - Mme DEFERT Josette (procuration à Mme PENAUD Nathalie) - Mme BOURDIERNOIROT Sylvie (procuration à M. BASSOLEIL Hervé) - M. RECOUVREUX Christophe (procuration à M. VADOT Thierry) - M. MERGEY Dominique (procuration à M. DURANDIN Thierry) - Mme COURBET Bénédicte (procuration à M. DELATTRE André)

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET:

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

<u>Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs - Suppression et création d'emploi</u>

Suppression d'emploi:

GRADE SUPPRIMÉ	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	NBRE D'EMPLOI SUPPRIMÉ
Adjoint territorial du patrimoine	С	35h	01/10/2023	1

Création d'emploi:

SERVICE	GRADE CRÉÉ	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
PÔLE CULTURE / MÉDIATHÈQUE	Adjoint territorial du patrimoine ppal 2 ^{ème} classe	С	35 h	01/10/2023

Vu la présentation de ce dossier à la commission PÔLE RESSOURCES du 14 septembre 2023,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ:

- -MODIFIE le tableau des effectifs, en supprimant l'emploi suivant :
- 1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet, **DIT** que cette décision prendra effet à compter du 1er octobre 2023.
- **-MODIFIE** le tableau des effectifs, en créant, selon les conditions ci-dessus définies, l'emploi suivant :
- \circ 1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de $2^{\grave{e}me}$ classe à temps complet,

DIT que cette décision prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2023.

-DONNE à M. le Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 26 septembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Cuillaume RUET

Romain VENTO